

LA BABYGYM ... ? Mais qu'est ce que sait ?

Ce projet a été élaboré dans un double perspectif :

- Permettre l'accès aux enfants de Petite Section (de l'école maternelle) à une « intervenante sportive » chargée de proposer des activités motrices adaptées aux petits, en réponse au projet d'école établi avec les enseignants.

Ces projets visent à développer des compétences spécifiques chez les tout jeunes enfants et leur permettre une meilleure maîtrise de leur corps.

- Permettre à tous les autres enfants de l'école maternelle (de 3 à 5 ans) et en amont aux tous petits (2 ans) de participer à une activité physique, en dehors de l'école, de la crèche ou du milieu familial.

La salle Baby gym est un lieu exclusivement destiné à accueillir de jeunes enfants.

Le but étant de répondre aux besoins physiques des tous jeunes : apprendre en s'amusant, se dépenser, développer des habiletés motrices, jouer avec autrui...

Ce projet rentre, par la même occasion, dans le cadre du PNNS : programme qui vise à promouvoir une certaine hygiène de vie, en favorisant la pratique d'une activité physique et une alimentation équilibrée.

D'où la possibilité donnée aux familles Cormeillaises d'installer chez leurs enfants cette hygiène de vie, en commençant dès le plus jeune âge, par la pratique d'une activité physique.

À LA SALLE BABYGYM ? Qu'est-ce que l'on y fait ?

Des séances d'une heure sont proposées aux enfants de 4 et 5 ans, et dans une moindre mesure, des séances de 45 min sont prévues pour les plus jeunes (2 /3 ans), à raison d'une séance par semaine et par enfant.

Les horaires ont été établis pour veiller au respect du rythme de vie des enfants, ainsi qu'aux moments où ils sont le plus apte à l'apprentissage.

Le déroulement des séances

- Les 2/3 du temps sont consacrés à « la progression sur un parcours de motricité ».
Différents éléments sont assemblés pour travailler et développer des habiletés motrices spécifiques (sauter en contrebas, franchir un obstacle, grimper à l'échelle, se suspendre dans le vide...).

L'enfant progresse seul, pour les plus grands et avec un parent, pour les plus jeunes.

- Puis, le 1/3 temps restant, les enfants évoluent sur une « zone libre » où leur sont proposés sous forme de cycles d'apprentissage une découverte et un éveil des différentes activités physiques.

C'est un moment privilégié, où ils découvrent et apprennent les notions de :
VIVRE ENSEMBLE - RESPECT D'AUTRUI - COOPERATION - ECHANGE.

Le travail réalisé sur les parcours de motricité vise prioritairement à **développer la motricité générale de l'enfant.**

Pour atteindre cet objectif, les enfants travaillent 3 séances de suite sur le même parcours.

Quant au travail sur la zone libre, les éducateurs travaillent par champs d'activités ; le but étant de **développer le plus possible la motricité fine des enfants** :

- Activités d'expression corporelle (GRS - danse - gym acrobatique...)
- Activités athlétiques (courir - sauter - lancer)
- Activités d'opposition et de coopération (lutte - relais par équipe - jeux de crosse - jeux de balle ...)
- Activités d'orientation dans l'espace (jeux de repérage - jeux d'orientation)
- Jeux de tri - de combinatoire - de mémorisation (travail sur les couleurs - les animaux - les formes et les matières...)

Tous les groupes travaillent les mêmes thèmes !

Cependant, les parcours et activités proposés varient en fonction de l'âge de l'enfant et du développement psychomoteur de ce dernier.